



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Je souhaite étudier **EN FRANCE** à la rentrée d'**AUTOMNE 2021**

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir obtenu au minimum un diplôme de fin de lycée.
- Avoir un test de langue international du niveau demandé par l'établissement.

## QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES ?

Je m'inscris sur **ÉTUDES EN FRANCE**.



Je crée  
1 dossier avec  
7 demandes de  
candidature



Campus  
France  
examine mon  
dossier <sup>1</sup>



L'ambassade  
de France  
émet un avis



Les  
établissements  
me donnent  
une réponse



Je fais mon  
choix définitif



Je me rends  
dans un centre  
de visa

### Nouveauté 2020

Les candidats ayant soumis leur dossier entre le 01/11/2020 – 05/04/2021 via **ÉTUDES EN FRANCE** pourront être exemptés d'entretien Campus France. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Campus France se réserve le droit de convoquer en entretien d'évaluation le candidat si nécessaire. Les candidats souhaitant intégrer une 1<sup>re</sup> année de l'enseignement supérieur français post-bac ou une école d'architecture passeront un entretien d'évaluation. Ces derniers doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 17 janvier 2021 sur **ÉTUDES EN FRANCE**.

## QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES ?

- **Du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 5 avril 2021**, je soumetts mes candidatures sur **ÉTUDES EN FRANCE**.
- **Du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 30 avril 2021**, Campus France examine mon dossier visé par l'ambassade de France puis l'envoie aux établissements.
- **Au plus tard le 28 mai 2021**, les établissements me donnent une réponse pour chaque demande de candidature.
- **Au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2021**, je fais mon choix définitif et je reçois automatiquement une admission sur **ÉTUDES EN FRANCE**. Mon dossier est automatiquement transmis au service des visas, je me rends dans un centre TLScontact.

## POURQUOI POSER MA CANDIDATURE VIA ÉTUDES EN FRANCE ?

- ✓ toutes les disciplines
- ✓ +10 000 offres de formation
- ✓ 1 dossier unique
- ✓ 7 candidatures
- ✓ accompagnement individuel
- ✓ messagerie en ligne
- ✓ gain de temps
- ✓ prêt avant l'été



<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>



## AUTRE CAS : J'AI DÉJÀ OBTENU UNE INSCRIPTION DANS UN ÉTABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS



J'ai postulé directement auprès des établissements



L'établissement m'a donné une admission



Je crée mon dossier sur ÉTUDES EN FRANCE



Campus France me convoque en entretien <sup>2</sup>



L'ambassade de France émet un avis



Je me rends dans un centre de visa

<sup>2</sup> Hors cas d'exemptions validées par l'ambassade de France en Chine

Je crée mon dossier pré-consulaire sur **ÉTUDES EN FRANCE** en suivant les étapes expliquées sur :

<http://chine.campusfrance.org/fr/ouvrir-et-renseigner-un-compte-sur-la-plateforme-etudes-en-france>



<https://chine.campusfrance.org>

